Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260428-2026074-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE **COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE**	**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE** **Réunion ordinaire du 28 avril 2026**

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	**23 + 7 pouvoirs**	**21 avril 2026**	**22 avril 2026**

N° délibération	Objet
2026-074	**Définition des commissions thématiques intercommunales**

Le 28 avril 2026 à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret, sous la présidence de Jean, François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :
BERRIEN : Yvan RICHARD
BOTMEUR : Eric PRIGENT
BRASPARTS : Valérie BESNARD, Guy DENIEL, Sylvie LE QUEAU, Anne ROLLAND
HUELGOAT : Aurélien MONFORT, Laura SERANDOUR, Karine DONCKERS
LA FEUILLEE : Jean, François DUMONTEIL, Haud LE GOLIAS
LOPEREC : Marc MEQUIGNON, Geneviève HEMON, Jean-Yves CRENN
LOQUEFFRET : Louis-Marie LE GUILLOU, Bernard BARON
PLOUYE : Grégory LE GUILLOU, Christiane REDON, Arnaud COZIEN
SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC
SCRIGNAC : André PAUL, Francis KERVOELEN, Didier MADEC

Pouvoirs : Sylvie MANZONI à Arnaud COZIEN, Séverine GELIN à Yvan RICHARD, Dominique COADOUR à Haud LE GOLIAS, Valérie JOUAN à Anne ROLLAND, Audre GUYADER à Laura SERANDOUR, Gaëtan PEYREBESSE à Aurélien MONFORT, Alan SPARFEL à Jean, François DUMONTEIL
Absente : Coralie JEZEQUEL

Secrétaire de séance : Yvan RICHARD

_____

Le conseil communautaire,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2121-22 et L.5211-1,

Considérant qu'au regard des articles énoncés ci-dessus, peuvent être formées des commissions chargées d'étudier les questions soumises au conseil communautaire,

DECIDE à l'unanimité des membres présents et représentés de créer les 7 commissions thématiques suivantes :

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 029-200067197-20260428-2026074-DE

1) Tourisme, sentiers de randonnée, chalets, gite d'étape, Destination touristique, équipements de loisirs
2) Déchets ménagers, économie circulaire, environnement et voirie
3) Services à la population : petite enfance, enfance, jeunesse, centre social, associations, Espace France services, point cyber, santé, mobilité
4) Développement économique, commerce et artisanat, agriculture, abattoir, très haut débit
5) Bâtiments administratifs et techniques, logements locatifs, transition écologique et énergétique, aménagement et urbanisme
6) Culture
7) Finances, prospective, ressources humaines (élus communautaires uniquement)

Il est précisé que les 6 premières commissions thématiques intercommunales indiquées sont ouvertes aux élus municipaux. Il est souhaité une représentation d'un à deux élus par commune dans chacune des commissions thématiques ouvertes aux élus municipaux.

Les commissions sont présidées de droit par le président de la communauté de communes qui désigne lors de la première séance, le vice-président qui la convoque et la préside.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

Le secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 29 avril 2026